

Infos Pratiques

PERMANENCES MEDECINS :
Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :
- Du samedi 2 février à 19h00 au lundi
4 février 2013 à 9 heures : Pharmacie Fouris-
Gachon à Saint-Dier d'Auvergne.
Tél. : 04.73.70.80.66.

PERMANENCES INFIRMIERES :
Le samedi 2 et dimanche 3 février 2013 :
Cabinet Thoury-Berry. Tél. : 06.28.32.35.26.

AMBULANCES : Ambulance agréée
CHALEIL & Cie. ☎ : 04.73.51.23.23

VETERINAIRE Clinique Vétérinaire.
☎ : 04 73 51 22 29.

DEPANNERS/REMORQUEURS
Garage FAYET SAUZEDE SARL 04 73 53 19 13
Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou
06 08 30 34 86.

TAXIS :
JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou
06.85.92.71.23 - M. MICHEL : 0473955135
ou 06.09.66.84.46

URGENCES :POMPIERS ☎ : 18
GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

OUVERTURE DE LA MAIRIE
Ouverture au public : du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

BIBLIOTHEQUE :
Ouvert le mardi 9h-12h/14h-18h,
mercredi vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h

MISSION LOCALE :
Hubert MILOVITCH reçoit les lundis toute
la journée, à partir de septembre (bureau n°
2). ☎ 04 73 80 49 69. ou 06.70.43.22.53.
courriel : h.milovitch.mlthiers@orange.fr

RAM : Ateliers d'éveil : lundi de 9h à 11h,
jeudi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 11h.
Pas d'ateliers pendant les vacances scolaires.
Permanences : (pendant période scolaire)
Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h & 14h
à 16h, (pendant vacances scolaires) jeudi de
9h à 11h. Tél. : 09.81.46.23.68

ASSISTANTES SOCIALES :
Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville :
**les mardis sur rendez-vous pour les usagers déjà
suivis et les jeudis matins pour les usagers non
connus.** (locaux sociaux 04.73.51.22.94).
En cas d'urgence, 04. 73. 80. 86. 40.

PUERICULTRICE: Consultations nourrissons
sur rendez-vous au 04. 73. 80. 86. 40., le 1er
vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et le 3ème
vendredi du mois de 13h30 à 17h00.

17 avenue de la gare, résidence les Jardins.
Permanences puéricultrices PMI : sans rendez-
vous, le 2ème et 4ème vendredi matin de 9h à
12h - Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

CRAM : le 1er et 3ème mercredi de chaque mois
de 13 h 30 à 16 h. - 04.73. 51.74.02.(Locaux sociaux)

CPAM : Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le
jeudi de 13h30 à 16 h 30. (Locaux sociaux)

**Permanence assistante sociale (CARSAT Auver-
gne) :** sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque mois,
de 9h à 12h - Locaux sociaux.
Pour prendre rendez-vous : 04.73.51.74.02.

CAF : Permanence tous les lundis de 9h à 12h et de
14h à 16h, locaux sociaux place de la Victoire.

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois
de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux
bureau n°1. ☎ 04.73.51.14.20.

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 05/2013 Semaine du 31 janvier au 7 février 2013

● BIBLIOTHEQUE

SELECTION D'OUVRAGES « REGAL DE POESIE CONTEMPORAINE »

Du mardi 5 février au mardi 26 mars 2013.

Entrée libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque - Tout public

Renseignements : 04.73.51.29.55.



EXPOSITION DES TRAVAUX DES LOISIRS CREATIFS DU FOYER LAIC

Du mercredi 6 février au mercredi 6 mars 2013.

Entrée libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque - Tout public

Renseignements : 04.73.51.29.55.



CONTES D'HIVER ET DE GOURMANDISE
PAR LA COMPAGNIE L'ESPIGAOU EGARE

En ce temps-là, les hivers étaient si froids, la neige
montait si haut dans les rues du village que,
pour aller chez les voisins,
on creusait des tunnels sous la neige...

Mercredi 20 février 2013 à 15h00
Salle d'animation

Enfants
à partir de
2 ans.

Billetterie sur place.
Tarif unique : 3 €

Renseignements : 04.73.51.29.55.



● FETE DE LA 92ème ROSIERE DE COURPIERE

Les 7, 8 et 9 juin 2013, Courpière couronnera sa 92ème Rosière !

ELECTION DE LA ROSIERE 2013

Conformément au legs universel de la famille MORIN FOURNIOUX en date du 27 mars
1920, les jeunes filles ayant au moins 18 ans dans le courant de l'année 2013, sont
invitées à déposer leur candidature à la mairie au plus tard
le vendredi 22 février 2013.

Le legs précise que la jeune fille devra être « la plus sage et la plus méritante de la
commune de Courpière ».

La candidature devra comporter une lettre manuscrite mentionnant le nom, prénoms,
adresse, date de naissance, numéro de téléphone, profession, situation de famille,
motivations pour être Rosière, et une photo d'identité récente.



Infos Municipales

● PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire, Jean-Noël SERIN, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCE DES ADJOINTS

Huguette LAVEST (Affaires générales, finances, agriculture) : Mercredi matin
André IMBERDIS (Urbanisme, travaux) : Lundi après-midi
Monique ROJAS (Affaires sociales) : Mardi et jeudi, le matin de 9h00 à 11h30
Elisabeth BESSON (Affaires culturelles) : Mardi après-midi
Serge VACHERON (Relations associations, sports et loisirs) : Jeudi matin

● PERMANENCE DES ELUS

De la majorité :

Catherine ARCHIMBAUD, Sylviane BARGE, Jean-Luc BOURDEL, Marielle BOURNILHAS, Claude CHAZELLE, Marion COLLY, Daniel DUVERT, Georgette FOURNET, Jean-Michel LAVEST, Guillaume MARTIN, Jeanine GUILLOT, Sylvie LEBRUN, Manuel OSORIO, Patrice PAYRE, Thomas VILLENEUVE : **sur rendez-vous.**

De l'opposition :

Maurice ZELLNER, Jeannine SUAREZ, Daniel ATGER, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Pierre FONLUPT : **les mardis de 9h30 à 11h et les vendredis après-midi sur rendez-vous.**

● PERMANENCE CONSEILLER GENERAL

CONSEILLER GENERAL

André WILS. Permanences tous les mardis de 9h à 11h, 24 Bd Vercingétorix 04.73.51.23.05

● MAIRIE : HORAIRES

SERVICE ETAT-CIVIL, ADMINISTRATION GENERALE

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

CCAS

lundi - mardi - jeudi matin - vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00.

● SUR L'AGENDA DU MAIRE

Jeudi 31 janvier :

- Réunion Habitat avec le Conseil Général
- Réunion en Sous-Préfecture

Samedi 2 février :

- Country Day à l'Espace Couzon-Coubertin

Lundi 4 février :

- Rendez-vous avec le SIEG
- Commission Finances / Urbanisme

Mardi 5 février :

- Réunions internes

● AVIS AUX ASSOCIATIONS : DEMANDES DE SUBVENTION 2013

Les dossiers de demande de subvention 2013 sont disponibles à l'accueil de la mairie. Ils devront être retournés dûment remplis, signés et complétés des justificatifs demandés au plus tard **le 8 février 2013.**

● COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE COURPIERE

Invitation à la matinée portes ouvertes à l'Ecole Élémentaire de Courpière

Les travaux de réfection engagés par la Communauté de Communes du Pays de Courpière à l'école élémentaire de Courpière se terminent. Monsieur Michel GONIN, Maire de Néronde et Président de la Communauté de Communes, Monsieur Jean-Noël SERIN, Maire de Courpière, Monsieur Pierre ROZE, Maire de Vollore-Ville, Vice-Président en charge du pôle Education et tous les élus de la Communauté de Communes invitent les parents d'élèves ainsi que les habitants de Courpière et du territoire à venir découvrir les nouveaux locaux de l'école élémentaire de Courpière lors d'une **matinée « portes ouvertes » le samedi 2 février 2013 de 9h00 à 12h00.**

● LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU JARDIN

Le thème du fleurissement de l'été 2012 « Le développement durable au jardin » a permis de mettre en valeur les contributions environnementales au jardin, des habitants de Courpière.

En effet, suite au concours organisé par la commune à travers le service des Espaces verts durant l'été 2012, les participants – et on les remercie – ont reçu la visite des jardiniers de la commune de Courpière. Afin de valoriser leurs actions éco-citoyennes au jardin, des photos ont été prises et disposées sur un arbre du massif fleuri de Lagat : composteur, récupérateur d'eau, paillage...

Force est de constater que de nombreux efforts sont faits dans les jardins pour réduire les impacts négatifs sur notre environnement naturel.

De leur côté, nos agents participent chaque jour, afin à l'amélioration de votre qualité de vie, en ayant une gestion raisonnée des espaces verts et naturels :

- Désherbage manuel
- Intégration du végétal en milieu urbain (herbe folle)
- Paillage
- Tonte différenciée (utilisation des jachères naturelles, limitation à une ou deux fauches par an...)
- Utilisation d'engrais organiques...



● VALTOM

Le compostage individuel, un geste simple et naturel

Composter ses déchets de cuisine et de jardin, c'est produire un amendement de qualité pour les sols tout en réduisant le transport et le traitement des déchets !

Le VALTOM (Syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers du Puy-de-Dôme) vous propose 4 modèles de composteurs à des tarifs préférentiels (subventions de l'ADEME, du Conseil Général du Puy-de-Dôme et du VALTOM).

Afin de bénéficier de cette offre, réservez votre composteur avant le 8 mars 2013 sur le site www.valtom63.fr

En faisant du compost chez soi, on peut réduire sa production de déchets de 40 kg par personne et par an. Alors pensez-y !

Pour toute question sur la pratique du compostage, des experts vous répondent sur le forum de discussion à votre disposition sur www.moinsdedechets.com

● PROTECTION SANITAIRE DES EQUIDES

L'Institut français du cheval et de l'équitation, établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture est l'opérateur de l'Etat pour sa politique relative aux équidés et ses utilisations. Parmi ses missions, l'IFCE assure la traçabilité des chevaux en enregistrant les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention dans la base de données SIRE (Système d'Information Relatif aux Equidés).

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite et il **est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune de COURPIERE soient enregistrés dans la base SIRE**. Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney ou âne) : pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus (exception : les cliniques vétérinaires).

La déclaration est une démarche simple, avec deux possibilités de déclaration :

- **Sur Internet** : le détenteur se connecte sur le site www.haras-nationaux.fr et clique sur le bouton détenteur à droite de l'écran sur la page d'accueil du site. (Accès direct : <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>)

- **Par papier** : le formulaire est disponible sur demande au SIRE. (Tél. : 0811 90 21 31 - mail : info@ifce.fr - Adresse : Route de Troche - BP3 - 19231 Arnac Pompadour Cédex).

● INSTITUTION SAINT-PIERRE

Pour préparer la rentrée 2013 /2014

« S'informer pour bien choisir »

- SOIREE INFORMATION ENTREE EN SECONDE : **Judi 7 février 2013 à 18h**. Dans les locaux de l'Institution Saint-Pierre.

« **PORTES OUVERTES** » : **Samedi 23 mars 2013 de 9h à 12h30 et de 14h à 17h**

- Visites guidées - Présentation des projets - Rencontres avec les enseignants

Infos Associatives

● MERCREDIS DE JANVIER ET FEVRIER 2013

Jusqu'au 20 février 2013

Au centre de loisirs 3 - 11 ans, « En mode Modelage »

Une sortie est prévue le 6 février 2013 au col de la Loge pour une après-midi luge.

Nous rappelons aux familles qu'un transport gratuit est mis en place de Courpière (le bâtiment rose) à Aubusson, le matin et le soir.

Jusqu'au 20 février 2013

A l'espace loisirs 11 - 14 ans

Rendez-vous au bâtiment rose de Courpière.

Au programme : après-midi brainstorming (gratuit) le 20 février.

Les jeunes choisissent leurs activités.

Participation à Astu'sciences : les volcans, balade à la source ferrugineuse du Salet, jeu de société « Munchkin ».

Renseignements et inscriptions au 04.73.51.26.77 ou au bureau 9, avenue de Thiers à Courpière.

● RELAIS JEUNES 15 / 17 ANS

Avis aux jeunes : si vous avez un projet de vacances pour cet été, le Relais Jeunes vous propose de vous aider à réaliser vos projets, vous accompagner pour vos vacances.

Prochaine sortie le 2 février au Trophée Andros à Super Besse.

Pour plus de renseignements, contactez Ben au Relais Jeunes. Merci.

● ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES INSTITUTION SAINT-PIERRE - COURPIERE



GRAND LOTO

**Dimanche 3 février 2013
à partir de 14 heures
à l'Institution Saint-Pierre**

● FOYER LAIC SECTION LOISIRS CREATIFS

La section « Loisirs créatifs » du Foyer Laïc propose un atelier créatif pour les adultes avec la réalisation d'un

BIJOU EN LAINE FEUTREE

Le vendredi 8 février 2013 de 20h à 22h

(salle 6 du bâtiment rose, en face de la bibliothèque municipale).

Groupe limité à 12 personnes.

Tarif : 10 € (Tout le matériel est fourni).

Renseignements et inscriptions au 06.50.36.73.50.

● LES AINES DE LA DORE

Le loto prévu le dimanche 17 février est reporté au dimanche 3 mars à 14h à la salle d'animation.

● FNACA COMITE DE COURPIERE

APRES-MIDI DANSANT

Le comité de Courpière organise son traditionnel **après-midi dansant dimanche 10 février, Espace Couzon-Coubertin, à partir de 15h avec Sébastien CHAZELLE.**

Vous pouvez réserver au 04.73.53.11.32. ou 04.73.53.01.61.

● LES BELLES A COURPIERE

Un club de passionnés de véhicules anciens désormais à Courpière.

« Les belles à Courpière » propose des rassemblements mensuels de tous véhicules anciens et youngtimers chaque 3ème dimanche de chaque mois de mars à novembre.

Des promenades entre membres du club seront proposées ainsi qu'un système d'entraide pour l'entretien et la restauration des véhicules du club dans une ambiance conviviale.

Pour nous retrouver et faire partie de nos membres, appelez Michel au 06.45.09.21.60.

Notre site : <http://www.lesbellesacourpiere.fr>

Michel, Président.

● ATELIER DU PEINTRE - COURPIERE

STAGE de 3 jours - Les 8, 9 et 10 février 2013
Dessin / Peinture avec Yves CALMEJANE

Pour tous renseignements et inscriptions :

Sylvain : 06.58.00.93.88 ou Yves : 06.84.08.42.83.

atelierdupeintre63@orange.fr

www.calmejane.yves.fr - www.expo-atelierdupeintre.fr

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Du 4 février au 8 février 2013

Lundi : pâtes et maïs en salade, poulet rôti, chou braisé, yaourt, orange.

Mardi : salade verte aux noix, chipolatas au jus, semoule de couscous, Saint-Nectaire, tarte aux pommes.

Jedi : betteraves rouges et endives, moules à la crème, frites, yaourt ou fromage, fruits.

Vendredi : velouté aux 5 légumes, sauté de dinde fermière persillé, salsifis, yaourt ou fromage, bavarois aux fruits.

● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

Samedi 2 février 2013 :

18h00 : Augerolles

Dimanche 3 février 2013 :

9h30 : Vollore-Ville

10h30 : Courpière

11h00 : Sainte-Agathe

● A SAVOIR

- **Relais Assistantes Maternelles** : pour cause de réunion, la permanence du lundi 4 février 2013 n'aura pas lieu. Merci de votre compréhension.

- **OPHIS** : la permanence se tiendra non pas le 1er mardi du mois de février mais le 2ème mardi.

● A LOUER / A VENDRE

- **A louer** à Courpière maison sur sous-sol entièrement clôturée sur 2000 m², cuisine ouverte, grande salle à manger - salon, 3 chambres, chauffage central au gaz, loyer 650 €, libre de suite. Tél. : 07.60.48.16.02.

- **A louer** F3 avec cave, centre-ville, très ensoleillé, chauffage gaz de ville, bon état, 320 € + charges 40 €, libre au 1er février 2013. Tél. : 06.26.10.54.63 ou 04.73.53.26.89 (heures repas).

- **A louer** F3, centre Courpière, 80 m², bon état, cuisine intégrée, chauffage gaz de ville, garanties exigées, loyer 400 €. Tél. : 06.69.06.42.49.

- **A louer** maison type chalet F5, bon état, garage sur sous-sol complet, jardin clos 2000 m², chauffage pompe à chaleur, disponible de suite, loyer 630 € / mois, dépôt de garantie et caution demandés. Tél. : 06.85.72.68.30.

- **A louer** appartement T1, avenue de la gare, meublé cuisine avec électroménager, salon avec télévision, 1 chambre, salle de bains, w.c., chauffage électrique. Loyer 320 € + prov/charges 10 €, FA : 230 €. Tél. : 04.73.53.08.66. (H. Bureau).

- **A louer** appartement T1, avenue de la gare, une chambre, cuisine, salle de bains avec baignoire, chauffage électrique, loyer 290 € + prov/charges 10 €, FA : 230 €. Tél. : 04.73.53.08.66. (H. Bureau).

- **A louer** maison de bourg, place Blaise Pascal, rdc : cuisine, w.c., séjour, 1er étage : 2 salles d'eau, 2 chambres, 2ème étage : 3 chambres, salle d'eau, chauffage électrique, loyer : 561 € + prov/charges 20 €, FA : 230 €. Tél. : 04.73.53.08.66. (H. Bureau).

● ANIMAUX

- **Trouvé** 1 chien (mâle, BEAGLE Elisabeth, marron et blanc) secteur Bellime. Tél. : 06.29.05.66.28.

● FOYER LAIC SECTION JUDO

Hugo champion départemental, Chloé et Mathias vices champions

Samedi 26 janvier, 4 jeunes judokas de la section FLEP participaient à la coupe individuelle minime à Ceyrat.

En catégorie - 55 kg, Hugo CLARET gagne la 1ère place du podium, en - 40 kg, Chloé BRIGOULET et en + 66 kg, Mathias ROUX se classent 2èmes de leurs catégories respectives.

Ils sont tous les trois qualifiés pour disputer la coupe régionale le 17 février à Ceyrat.

Pas moins démeritant, Florian COUDRAY en - 60 kg, gagne la 5ème place.

Toujours à Ceyrat, ce dimanche 27 janvier se déroulait le 1er district benjamin(e)s.

Chez les filles, Alexandra BRASSART se place sur la 2ème marche du podium.

Côté masculin, en - 34 kg, Siméon GIRY et Morgan BRUGERE gagnent respectivement la 3ème et la 5ème place.

En - 38 kg, Corentin ROUX n'accède malheureusement pas au classement.

En - 42 kg, Maxime VARENNES gagne la 1ère marche du podium.

Ils se retrouveront sur les tatamis le 17 mars pour le 2ème district.

Deux sélections pour accumuler des points et gagner sa place pour disputer le critérium départemental qui aura lieu le dimanche 7 avril à Ceyrat.

Sur cette journée de district, notons également la présence de notre arbitre régional, Etienne BUISSON, jeune junior 2ème année.

Qualifié lors du trophée LCL Cadets à Ceyrat le 16 décembre, Anthony TEIXEIRA participait à sa 1ère demi-finale du championnat de France à Limoges le 20 janvier.

Dans la catégorie - 55 kg, il perd malheureusement au 1er tour, malgré le repêchage, il n'accède pas au classement.

Il lui reste une deuxième chance de se qualifier, le 3 février lors de sa 2ème demi-finale à Ceyrat.

Nos jeunes sportifs étaient coachés par le professeur de la section, Laurent MEDARD.



Patricia

● UNION SPORTIVE COURPIEROISE

Résultats du week-end :

Samedi 26 janvier 2013 :

U15 : Lempdes 6 - USC 0

U17 : USC 5 - Billom 1

Issoire 3 - USC (1) 2

Dimanche 27 janvier 2013 :

USC (2) 3 - Aulnat 0

Prochain week-end :

Samedi 2 février 2013 :

U13 : Clermont-Foot - USC

U15 : USC - Courmon, 15h, stade Joseph

Gardette

U17 : Lempdes - USC

Dimanche 3 février 2013 :

Livradois Sud - USC (2)

Vertaizon - USC (1)

Lundi 4 février 2013 à 19h :

Réunion des dirigeants, Espace Couzon-Coubertin



● FOYER LAIC SECTION HANDBALL

Résultats : - 14 / Ceyrat - Pérignat : 13 - 40 ; - 16 (1) / Ceyrat - Pérignat : 21 - 24 ; séniors filles / Chamalières : 30 - 13 ; séniors prénationale / Montluçon : 27 - 32.

Prochains matchs : les - 12 se déplacent à Pérignat et les séniors (2) à Vernines.

A noter : choucroute royale le 23 mars à l'Espace Couzon-Coubertin ; les réservations seront bientôt ouvertes.

● A LOUER / A VENDRE (suite)

- **A louer** studio, état neuf, rez-de-chaussée, 35 m², avec jardin et garage, 300 €. Tél. : 06.82.83.94.80.

- **A louer** à Courpière F2, cuisine, chambre, séjour, garage + cave, entièrement rénové, disponible au 1er février. Tél. : 04.73.72.22.15.

- **A louer** appartement F2, 40 m², refait à neuf, double vitrage, calme et lumineux, loyer 310 € + charges. Tél. : 06.15.42.30.93.

- **A louer** appartement de type T5 de 92 m² dans résidence gardiennée à proximité commerces, Au 2ème étage avec ascenseur. Libre février 2013. Loyer 563,23 € chauffage et eau compris. Tél. : 04.73.51.14.21 (OPHIS).

A louer appartement de type T4 de 70 m² dans résidence gardiennée à proximité école primaire et commerces en rez-de-chaussée surélevé. Loyer 388,94 € chauffage individuel gaz. Libre février 2013. Tél. : 04.73.51.14.21 (OPHIS).

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.
Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr
Edité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2300 exemplaires - Gratuit
Directeur de la Publication et de la Rédaction : Jean-Noël SERIN

Bulletin Municipal n° 05/2013